



ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Commune de Vollèges

com.volleges@dransnet.ch

www.volleges.ch

Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2020 à 20h00

Tél. 027 780 64 10

Fax 027 780 64 11

- Présidence** : Maret Christophe, Président, excusé
- Présences** : Le conseil communal (4 bourgeois + 3 non-bourgeois)
Jean-Louis Farquet, secrétaire communal
M. Tornay Louis, organe de révision
M. Léonard Gianadda
25 bourgeois et 17 non-bourgeois
- Excusés** : Alexandre Terrettaz

1/ OUVERTURE DE LA SEANCE ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

C'est avec une certaine émotion que le Président salue les membres présents et ouvre cette dernière séance de l'Assemblée bourgeoisiale de Vollèges avant la fusion. Au vu de la situation épidémiologique actuelle et dans le but de tenir compte des recommandations du Conseil d'Etat pour la tenue des assemblées primaires et bourgeoisiales, cette assemblée se tient à la salle polyvalente. Elle a été convoquée en date du 26 août 2020 conformément à l'art. 9 de la loi sur les communes du 5 février 2004. Son ordre du jour est accepté.

Il propose ensuite à l'assemblée de nommer MM Michel Frossard et Roland Moulin comme scrutateurs. Leur nomination est acceptée.

2/ LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Le procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale du 11 décembre 2019 ayant été publié sur le site internet communal durant la période de mise à l'enquête des comptes, le vice-président pose la question à l'assemblée si quelqu'un en demande lecture. Comme tel n'est pas le cas, le procès-verbal ne donne lieu à aucune remarque et est accepté.

3/ LECTURE DES COMPTES DE LA BOURGEOISIE POUR L'EXERCICE 2019

Le Président, M. Christophe Maret, passe la parole à M. Louis Tornay de la fiduciaire Alpes Auditor SA, lequel passe en revue les chiffres concernant les comptes 2019 de la Bourgeoisie de Vollèges, à savoir :

<i>Fonctionnement</i>	Total des recettes	:	Fr.	121'189.25
	Total des dépenses (s/amort.):	:	Fr.	<u>116'312.35</u>
	Marge d'autofinancement	:	Fr.	4'876.90
				=====
<i>Investissements</i>	Total des dépenses	:	Fr.	52'408.10
	Total des recettes	:	Fr.	<u>50'000.00</u>
	Investissements nets	:	Fr.	2'408.10
				=====
	Excédent de financement	:	Fr.	2'468.80
				=====

Après des amortissements comptables pour un montant de Fr. 7'408.10, les comptes 2019 de la bourgeoisie de Vollèges laissent apparaître une diminution de fortune de **Fr. 2'531.20**. La fortune au 31.12.2019 s'élève à **Fr. 756'958.57** et le total du Bilan à **Fr. 5'026'864.97**.

4/ **RAPPORT DES REVISEURS ET APPROBATION DES COMPTES**

M. Louis Tornay, de la fiduciaire Auditor Services SA, organe de révision désigné par l'assemblée bourgeoise donne lecture du rapport établi selon les art. 72 à 75 de l'Ofinco et dans lequel il relève que selon son appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs. Il recommande à l'assemblée bourgeoise d'approuver le compte annuel 2019 de la Bourgeoisie de Vollèges.

Les comptes 2019 de la Bourgeoisie de Vollèges ainsi que le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée aux organes responsables.

5/ **OCTROI DE LA BOURGEOISIE D'HONNEUR SUR PROPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL**

Conformément à l'art. 40 du règlement bourgeoisial du 30.06.2000, le conseil communal a, dans sa séance du 18 juin 2020, décidé de proposer à l'Assemblée bourgeoise d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à M. Léonard Gianadda.

Après une brève présentation de M. Léonard Gianadda et de ses liens avec la Commune de Vollèges, le président demande à l'assemblée d'accepter sa proposition et d'octroyer à ce dernier la bourgeoisie d'honneur.

A l'unanimité des membres présents et sous les applaudissements nourris, l'assemblée bourgeoise accepte la proposition du conseil communal.

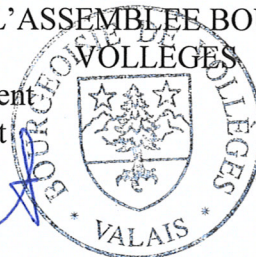
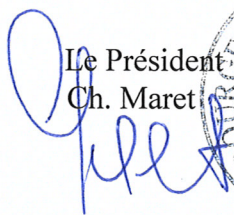
Suite à cette décision, M. Gianadda prend la parole pour dire à l'assemblée toute son émotion et sa joie. Très touché, il reçoit le diplôme de bourgeois des mains du président, M. Christophe Maret.

5/ **DIVERS, PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

La parole est aux bourgeois pour d'éventuelles questions et remarques. N'étant pas utilisée, le Président clôt l'assemblée en invitant les personnes présentes à se rendre au Colibri pour partager comme à l'accoutumée, une verrée. Il est 20h45.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE

Le Président
Ch. Maret



Le Secrétaire
J.-L. Farquet



Vollèges, le 17 septembre 2020